MITTERSHEIM

juillet 2018

Le mot du Maire

Voilà les premiers rayons de soleil qui arrivent et annoncent une belle saison. Ci-joint un petit récapitulatif des événements passés ce premier semestre, et surtout les festivités à venir.

Cette année, nous avons décidé de continuer notre festival de musique avec, de nouveau, un groupe connu et reconnu, le vendredi 27 juillet avec le groupe EMILE et IMAGES. Soirée à ne pas manquer. Il est à noter que les habitants de Mittersheim et les résidents du camping bénéficient d'un tarif préférentiel, merci de vous renseigner à l'accueil du camping.

Profitez aussi des paysages fleuris du village, grâce à la motivation bénévoles des conseillères municipales et certaines villageoises, en espérant que cet exemple soit partagé et repris par tous les villageois pour entretenir notre cher village…

Il ne me reste plus qu'à souhaiter de bonnes vacances pour ceux qui partent, et pour ceux qui restent qu'ils profitent pleinement de toutes les possibilités de notre superbe site.

A bientôt et un bel été à vous tous.

Le Maire
Jean Luc HUBER

Ça s'est fait dans le village !

Exercices de la Protection Civile allemande (Technisches Hilfswerk) à Mittersheim. Les équipes de bénévoles étaient présentes en mai et ont montré leur savoir-faire.









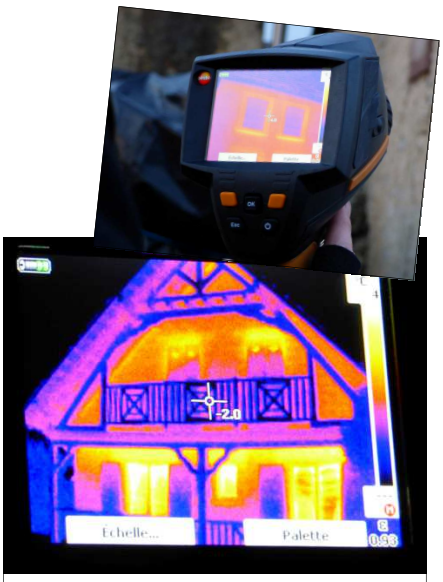
Ça s'est fait - 2



1ere marche organisée par les Sapeurs Pompiers, et le réconfort à l'arrivée.



Remise des prix du concours de pêche à la carpe.



Une marche thermique a été organisée avec la comcom Sarrebourg Moselle Sud (ESPACE ENRGIE-HABITAT www.cc-sms.fr) afin de montrer en direct les déperditions de chaleur de nos habitations. Quelques villageois étaient au rendez-vous et ont pu constater la nécessité ou non d'envisager des travaux.



Des démonstrations des sapeurs pompiers ont été faites aux écoliers.

Quoi de neuf ?

La fibre est là, et la connexion très haut débit arrive, mais tant bien que mal. Quelques problématiques sont apparues : relais non connecté, passage bouché, rue non desservie, poteau non homologué, rendez-vous non honoré, branchement mal soudé, boitier au mauvais endroit, gaine désolidarisée (attention au regard enterré), tir-fil cassé… En cas de problème, n'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Orange, au 3900 ou en boutique.

Pour ceux désormais connecté, et ceux qui le seront prochainement, sachez que :

- la connexion par câble est bien plus rapide que le wifi, ce qui permet d'atteindre les vitesses annoncées par votre fournisseur d'accès internet (FAI),
- sur les box récentes, vous pouvez paramétrer le wifi en double bande (2,4 GHz et 5 GHz) pour bénéficier d'un wifi plus rapide. Pour cela, rendez dans le paramétrage wifi de matériel. Connectez alors vos appareils, en fonction de vos besoins.

Vous pourrez vérifier le débit de vos connexions (ordinateur, smartphone, tablette), sur internet où plusieurs sites vous proposent un outil de mesure instantané.









Orange propose réduction et remboursement aux nouveaux clients qui résilient leur abonnement chez un autre FAI. Vous devez fournir alors avec votre nouveau contrat une ancienne facture d'abonnement et la facture de résiliation.

Ça s'est fait - 3

Le comité de la section UNC a organisé un barbecue le 17 juin 2018 au profit de ses adhérents et amis. Journée agréable de convivialité et de détente qui a réuni une soixantaine de convives. Petite surprise en début d'après-midi, la visite de notre député, qui, passant par là, a profité de l'occasion pour venir nous saluer.





Incivilités

· Le collecteur chargé de réceptionner uniquement du papier n'est pas destiné à recevoir du carton. Alors il est inutile d'y bourrer des emballages, cela ne fera qu'encombrer et boucher le collecteur, empêchant tout dépôt de papier. Merci de sortir les cartons lors des collectes sélectives les vendredis des semaines impaires.

· Des géraniums fraichement plantés pour le fleurissement de la commune ont été dérobés !!! N'importe quoi !

Opération tranquillité vacances

(information de la gendarmerie nationale)

1 - Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

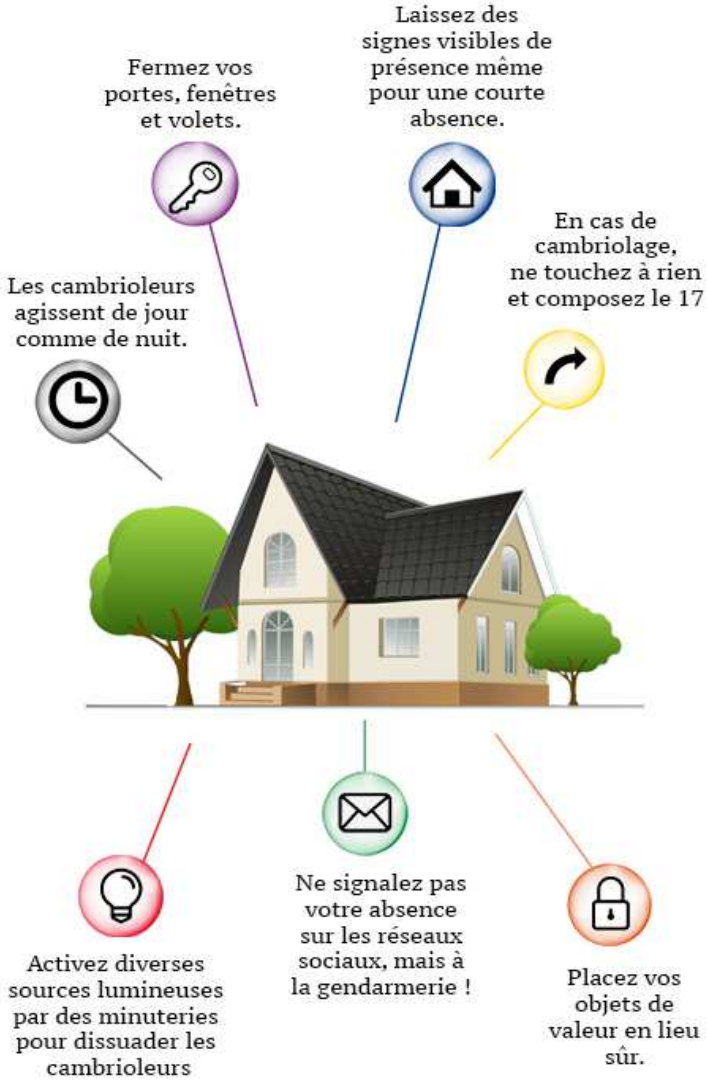
2 - Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoriez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



Au programme cet été

EN SAISON ESTIVALE
DU 15 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Baignade surveillée de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Toute la semaine de 14h00 à 19h00 et en week-end de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
LOCATION DE PADDLES, CANOËS, PÉDALOS
OUVERTURE DE LA STRUCTURE GONFLABLE MITT'Parc

MARDI - VENDREDI
Fitness ou Aquagym - de 18h00 à 18h45

MARDI
Tournoi de pétanque en doublette - à partir de 19h00
(3.50€ / pers pour les extérieurs)

Le MITT'Parc est accessible en illimité* à tout habitant de Mittersheim pour 35 €.
Demandez votre accès à l'accueil de la zone de loisirs.
* *Accès au parc aquatique toute la saison, 1 fois par jour pendant 1 h.*

Planning des manifestations

13 juillet : *Feux d'artifices.*
w.e. 20 au 22 juillet : *Festival de musique chrétienne - 5e du nom* - à la zone de loisirs.
27 & 28 juillet : *Festival de Mittersheim* - concerts de Pole Position / Emile & Image - restauration et buvette.
dimanche 5 août : *Triathlon du lac vert - 6e édition.*
dimanche 12 août : *Les Olympiades* - Jeux sportifs sur la zone de loisirs.
mercredi 15 août : *Fête des tracteurs*, au Pont Neuf, 10h - 18h.
samedi 25 août : *Fête du Port*, à partir de 19h, buvette et restauration, soirée avec le groupe Anyway.
samedi 25 août : *Tournoi Maboul,* pétanque costumée.
dimanche 26 août : *Marche gourmande,* avec l'AAPPMA.
Du 20 au 31 août : *Stage d'aviron,* avec l'USM.
dimanche 2 septembre : *Brocante*, au port de plaisance.

Pour toutes les autres manifestations, consulter le bulletin de janvier et mittersheim-loisirs.fr

Nettoyage - Décoration - Fleurissement



